

## Mission « Ville et Logement » - PLF 2012

### Intervention de Francis Vercamer – député du Nord

Monsieur le Président,  
Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Secrétaire d'Etat,  
Mesdames, Messieurs les députés,

Dans un contexte budgétaire extraordinairement contraint, les crédits de cette missions sont, ô combien, essentiels quand on sait que le logement demeure une des priorités des Français et que la politique de ville concerne près de 2500 quartiers dans notre pays pour plus de 8 millions d'habitants.

A première vue, on peut se satisfaire d'une certaine stabilité des crédits avec une augmentation de 2.85% des crédits pour le budget logement et une légère baisse des crédits de la politique de la ville de 76M€, baisse résultant essentiellement de la diminution des compensations de charges dans les zones franches.

Toutefois, **en ce qui concerne le logement**, l'augmentation est, principalement, due à la hausse de 5,66 % du programme « Aide à l'accès au logement », autrement dit les Aides Personnelles au Logement qui bénéficient à plus de six millions de ménages.

Parallèlement, la baisse des crédits du programme « développement et amélioration de l'offre de logement », consacrés à l'aide à la pierre de 7.52% en autorisations d'engagement et de 27.2% en crédits de paiement interpelle le groupe Nouveau Centre sur la réalité de l'objectif ambitieux affiché par le gouvernement qu'est la construction des 120 000 logements sociaux en 2012.

Très attaché à la construction de logements sociaux, en particulier à l'application de la loi SRU et à la Rénovation Urbaine, le Nouveau Centre s'interroge également sur les modalités de la généralisation du Droit Au Logement qui interviendra d'ici janvier 2012.

Elles comportent un risque de concentrer les populations en difficulté dans les quartiers d'habitat social et de constituer ainsi un obstacle au développement de la mixité dans ces quartiers.

Nous serons attentifs aux mesures que le gouvernement va déployer pour éviter cet écueil qui ruinerait les efforts réalisés, notamment dans les PRU.

Enfin, le groupe Nouveau centre reste convaincu qu'une politique de logement pour être efficace, outre des crédits importants, a surtout besoin d'une stabilité législative et réglementaire.

**En matière de politique de la ville**, dans un contexte de crise sans précédent, le Groupe Nouveau Centre constate la relative stabilité des crédits dédiés au programme 147.

Il y aurait, certes, beaucoup à dire sur les Contrats Urbains de Cohésion Sociale, ou le Dispositif de Réussite Éducative, dispositifs qui restent complexes, peu lisibles et mériteront d'être redéfinis dans le cadre global de la refonte de la géographie prioritaire fixée en 2014.

Pour autant, la relative stabilité et la pérennité au niveau des crédits qui leur sont consacrés, est un cadre utile tant pour les collectivités que pour les acteurs de la politique de la ville.

Je pense, en particulier, aux associations qui chaque jour œuvrent dans nos quartiers.

Le groupe Nouveau centre constate aussi favorablement la volonté du gouvernement de confirmer son action en faveur de l'emploi, notamment à travers la prolongation des zones franches jusqu'en 2014.

Député de Roubaix, je me félicite particulièrement de cette décision et peux témoigner des effets que produisent les zones franches sur la redynamisation économique des quartiers et sur les emplois créés au profit des habitants des quartiers dits sensibles même s'il peut y avoir, parfois, des effets d'aubaine.

Enfin, le gouvernement a engagé, sur 33 quartiers couverts par le CUCS et 10 sites ayant fait l'objet d'une rénovation urbaine, des expérimentations centrées sur la mobilisation des crédits de droit commun en vue de préparer la nouvelle génération de CUCS et le PNRU 2.

Le groupe Nouveau Centre est sensible cette initiative, à la condition qu'elle donne réellement lieu à un engagement concret des partenaires, des collectivités territoriales et surtout de l'Etat qui, dans le domaine de droit commun, est souvent le premier à ignorer les actions impulsées par la politique de la ville.

En conclusion, c'est en rappelant que, dans un contexte durement frappé par la crise, il est de notre devoir de redoubler d'attention à l'égard du public et des quartiers plus directement exposés au chômage et aux grandes difficultés sociales que le Groupe Nouveau Centre approuvera le budget des programmes de la mission Ville et Logement.